

# BULLETIN DE SANTE DU

**VEGETAL** 

Viticulture

**EDITION MIDI-PYRENEES** 

Gascogne - St Mont-Madiran

N°13 – 17 juin 2025

Abonnez-vous gratuitement aux BSV de la région Occitanie











Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation : Chambre d'agriculture du Gers, Chambre régionale d'Agriculture d'Occitanie, DRAAF Occitanie



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

### **A RETENIR**

MILDIOU		Des sorties sur feuilles ont été observées, mais sont rarement sporulantes alors que le rot gris se maintient. Le risque est présent, restez très vigilants.		
BLACK-ROT		Soyez vigilants jusqu'à fermeture de grappe.		
OIDIUM	Les premiers symptômes ont été observés su cépages sensibles et des parcelles historic Surveillez attentivement vos parcelles.			
VERS DE GRAPPE		Le vol a débuté et les premières pontes ont été observées.		
FLAVESCENCE DOREE		Traitements obligatoires : Le T1 du 7 juin au 16 juin est terminé. Pour le T2 : en conventionnel, 15 jours après le T1 soit du 22 juin au 1 juillet. En AB, 10 jours après le T1 soit du 17 juin au 28 juin.		

Annexes: <u>Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture</u>

La note technique commune vigne 2025



# **METEO**

### Météo de ces derniers jours

Cette semaine a été marquée par les hautes températures. Les orages se sont installés à partir de vendredi, entrainant des précipitations variables selon les secteurs et des épisodes de grêle (secteurs : Aignan, Condom, Lannepax) entraînant une chute des températures. Le vent du Nord s'est installé depuis samedi.

Station	_	und 9 juin	read John	n Anti-	and 2 juin	2025 July 2005	naot air	n zate tim zate Cumul hebdomadaire	Cumul depuis r moyenne de la des œufs en M Pyrénées (26/0	masse idi
Beaumarchés (radar)	0	0	0,2	0	0,2	0	0,4	0,	8	138,9
Bouzon Gellenave									0	0
Lelin (radar)	0	0	0,5	0	15,9	2,4	2,9	21,	7	148,1
Ste Christie (radar)	0	0	0,5	0	1,2	1,7	1,9	5,	3	137
Mauléon (radar)	0	0	1,2	0	27,6	2,1	2,8	33,	7	192,2
Eauze (radar)	0	0	0	0	1,2	3	3,9	8,	1	140,3
Courrensan (radar)	0	0	0	0	11,2	2	2,1	15,	3	135,6
Bezolles (radar)	0	0	0,8	0	9,1	1,3	1,3	12,	5	169
Fleurance (radar)	0	0	0,9	0	2,2	0,2	0,5	3,	8	154,2
Caussens (radar)	0	0	0,8	0	14,8	1,2	1,6	18,	4	138,3
Lagraulet du Gers (radar)	0	0	0,2	0	5	1,5	4,6	11,	3	136,9
Madiran (radar)	0	0	0	0	10,1	1,6	1,5	13,	2	200
Moncaup (radar)	0	0	2	0	6,5	0,1	0,2	8,	8	150
Viella (radar)	0	0	0,2	0	16,1	3	3	22,	3	176,8

Figure 1 : Cumuls hebdomadaires des précipitations (Météo France)

#### Prévisions du 17 juin au 23 juin (Source Météo France)

Date	mar 17/06	mer 18/06	jeu 19/06	ven 20/06	sam 21/06	dim 22/06	lun 23/06
Température (°C)	13-31	14-33	15-33	17-34	19-37	18-36	20-37
Pluie (mm)	0-0	0-0	0-0	0-1	0-1	0-2	0-4
				<u>~</u>		₹	

La semaine s'annonce chaude avec des températures dépassant les 30°C tous les jours.

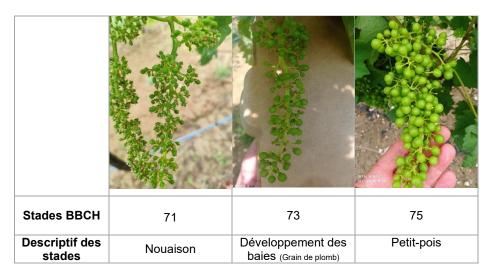


# **PHENOLOGIE**

Cépages	Grain de plomb	Grain de 3-4 mm	Grain de pois
Chardonnay			
Sauvignon			
Manseng			
Colombard			
Merlot			
Tannat			
Cabernet Sauvignon			
Ugni blanc			

Stade Majoritaire	Stade	
Stade Majoritaire	Minoritaire	

Pour un même cépage, le contexte global peut faire varier les stades de façon significative : nature du sol, orientation de la parcelle, porte greffe, date de la taille, etc.



Photos : Syndicat du Chasselas de MOISSAC



# MILDIOU (PLASMOPARA VITICOLA)

### Éléments de biologie

Pour plus d'informations, suivre ce lien : Mildiou – Ephytia (Biologie, Epidémiologie)

#### Modélisation (Potentiel système)

#### Situation au 15 juin:

Le risque est toujours fort sur l'ensemble des points considérés. Des contaminations épidémiques de forte intensité continuent à être modélisées en cas de pluies significatives. Les contaminations ayant pu avoir lieu début juin sont en cours d'extériorisation selon le modèle.

#### Simulation au 22 juin:

La pression continue à baisser, certains secteurs passent en risque moyen voire faible (Sainte Christie d'Armagnac, Fleurance, Moncaup) mais le reste du vignoble reste en risque fort à J+7. Le cumul nécessaire pour entraîner des contaminations épidémiques est toujours de 2mm en Gascogne et de 3mm à Madiran (seuils minimum). De nouvelles extériorisations sont attendues en début de semaine prochaine. Le temps d'incubation modélisé diminue, il est d'environ 8 jours pour les contaminations de ce weekend selon le modèle.

### • Situation au vignoble

Des repiquages sont visibles mais les conditions chaudes favorisent leur assèchement sur feuilles. Le rot gris reste présent.

**Évaluation du risque :** Le risque est fort, soyez très vigilants. Des repiquages sont possibles avec l'humidité matinale. Au regard des prévisions météo, sur la majorité des secteurs une pluie de 2 mm peut entraîner des contaminations épidémiques.

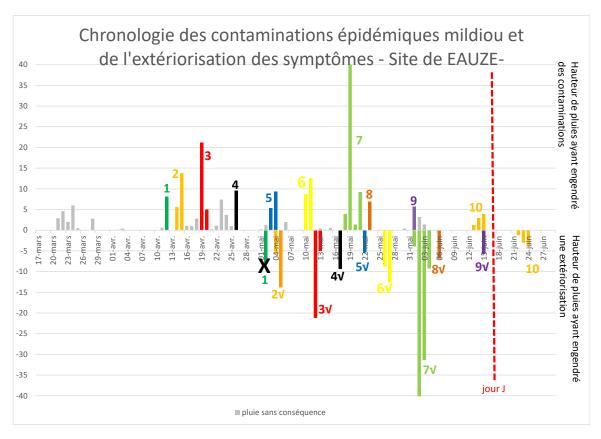


Techniques alternatives: L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en cliquant ICI.



Figure 2 : Mildiou sur grappe – Crédit photo : IFV





Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur le secteur et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indique que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes.



# BLACK ROT (GUIGNARDIA BIDWELLII)

### Éléments de biologie

Pour plus d'informations, suivre ce lien : Black rot - Ephytia (Biologie, Epidémiologie)

### Situation au vignoble

Pas de nouveaux symptôme observés.

Évaluation du risque : Le risque sera moins évident cette semaine au regard des prévisions météo. Restez tout de même vigilants et attentifs jusqu'à fermeture de grappe.



Figure 3 : Symptôme de Black Rot sur feuille - Crédit photo : Syndicat du . Chasselas

#### Ne pas confondre

A cette période, des symptômes de brûlure du feuillage liés à la dérive de produits d'épamprage peuvent apparaître. Afin de confirmer de manière formelle un symptôme de black-rot, il faut attendre l'apparition des pycnides (petits points noirs) à la surface des taches soit en laissant la feuille au champ, soit en la mettant en chambre humide.



De gauche à droite : 1-Taches de black-rot sur feuilles (Photo Ephytia) -2-Phytotoxicité d'épamprage chimique (Photo CA81) 3-Dégâts de désherbant (Photo CA82)



# **OïDIUM** (Erysiphe necator)

### • Éléments de biologie

Pour plus d'informations, suivre ce lien : Oïdium – Ephytia (Biologie, Epidémiologie)

Ce champignon ne nécessite pas d'eau liquide pour germer et se développer, il peut même être lessivé par des pluies abondantes. Cependant les humidités relatives élevées lui sont favorables; son développement requiert une hygrométrie élevée et une faible luminosité. C'est pourquoi, il affectionne les vignes vigoureuses dans lesquelles la lumière pénètre moins bien.



Figure 4 : Oïdium sur grappe - Crédit photo : Ets Ladeveze

#### Situation au vignoble

Des symptômes sur grappe ont été observés sur Chardonnay, Merlot et Gros manseng.

Évaluation du risque: Nous sommes actuellement dans la période critique vis-à-vis de cette maladie; le stade phénologique actuel est très sensible à l'oïdium. De plus les conditions sont très favorables à ce champignon. Les matinées fraiches et une hygrométrie importante provenant des sols humides, sont des facteurs favorables pour une contamination. Dans cette éventualité, les symptômes seraient visibles fin juin/début juillet. Portez une attention particulière sur les cépages sensibles et dans les zones à historique oïdium.

**Techniques alternatives**: L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle <u>en cliquant ICI</u>.

# VERS DE LA GRAPPE (Lobesia botrana)

### • Éléments de biologie

Pour plus d'informations, suivre ce lien : <u>Vers de la grappe – Ephytia (Biologie, Epdémiologie)</u>

#### Modélisation (EVA)

Selon le modèle, le vol de G2 est en cours et les premières pontes ont débuté.

#### Situation au vignoble

Le vol de G2 a débuté, les premières pontes ont été observées.

**Évaluation du risque** : La pression est plus importante que l'an passé.



Figure 5 : Œuf ver de la grappe - Crédit photo : Ets Ladeveze



### CICADELLE DE LA FLAVESCENCE

# DOREE (SCAPHOIDUS TITANUS)

#### Éléments de biologie

Pour plus d'informations, suivre ce lien : Cicadelle de la flavescence dorée - Ephytia

#### Situation dans les parcelles

Évaluation du risque : Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T1	du 7 juin au 16 juin	Terminé				
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 soit du 22 juin au 1 juillet en AB : 10 jours après le T1 soit du 17 juin au 28 juin	Prochainement En cours				
	Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mère ou les vignes des communes suivantes : Auch, Castillon Debats, Eauze, Gondrin, <u>Lannepax</u> , Lectoure, Montréal, Mouchan, Preignan	Prochainement				
Т3	Dans les autres cas, il est optionnel, selon l'analyse du risque. Il est conseillé dans les cas suivants :					
	<ul> <li>présence de foyers dans l'environnement des parcelles</li> <li>présence de friches de vigne dans l'environnement des parcelles</li> </ul>	Sauf en AB, le T3 est à faire à T2+10 jours.				
L'arrêté	- présence de pieds FD dans la parcelle préfectoral est publié sur le site de la DRAAF, retrouvez-le en cliquant ICI					

RETROUVEZ LE COMMUNIQUE DE LA DRAAF RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE LUTTE CONTRE L'INSECTE VECTEUR DE LA FLAVESCENCE DOREE DE LA VIGNE : |C|

# CICADELLE VERTE (Empoasca vitis)

### • Éléments de biologie

Pour plus d'informations, suivre ce lien : Cicadelle verte - Ephytia (Biologie)

#### Situation au vignoble

Des populations de larves et d'adultes sont visibles. Le seuil de nuisibilité est atteint dans certains cas, les premiers symptômes de grillures sont déjà visibles.

Évaluation du risque : Le risque est aujourd'hui bien présent. Compte tenu de la virulence de ce ravageur l'année passée, il faut rester vigilant. A cette date, la gestion de ce ravageur est couplée avec le traitement obligatoire de la cicadelle de la flavescence dorée.

**NB**: Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

**Seuil indicatif de risque** : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles



Figure 6 : Larve de cicadelle des grillures- Crédit photo EUPHYTIA





**Techniques alternatives**: Des solutions de biocontrôle existent. Elles sont à appliquer sur des larves jeunes ou de manière « préventive ». Par exemple, l'application d'argile comme barrière physique; Consultez la liste des produits de bio-contrôle <u>en cliquant ICI</u>.

# **DIVERS**

Des symptômes d'excoriose, d'anthracnose, de chlorose, court noué et parfois des phytotoxicités sont visibles. Les premiers signes de l'ESCA apparaissent. Des phénomènes d'apoplexie peuvent être observés sur les parcelles en excès de vigueur.

On peut également observer de la coulure sur Merlot et du millerandage sur Chardonnay et Tannat.



Figure 7 : Millerandage sur Tannat - Crédit photo : SICA Altema



#### Annexe - Notes nationales Biodiversité - BSV (cliquer sur les images)



























#### Prochain BSV, le 24 juin 2025

#### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Gers, Les Hauts de Montrouge, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, Val de Gascogne, le Groupe Vivadour, VitiVista, l'EVV et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.